

M2 droit chinois des affaires Aix

Par **Zvarri**, le **24/06/2019** à **09:56**

Bonjour.

J'ai été accepté au master 2 droit chinois des affaires a l'Université d'Aix-Marseille.

J'ai aussi été accepté dans le master 2 droit des contrats et de la responsabilité des affaires a Rennes.

Lequel devrais-je choisir ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2019** à **14:44**

Bonjour

Quel est votre projet professionnel ?

Par **Zvarri**, le **24/06/2019** à **16:32**

J'ignore spécifiquement le métier (juriste d'entreprise ou avocat d'affaires sont les plus probables) mais je souhaite faire du droit des affaires.

J'ai un parcours cohérent en cette fin et un bon niveau d'anglais.

De ce fait, l'ouverture internationale du master de Marseille est envisageable.

En revanche, le master en question de Rennes est un choix correct aussi, et étant Rennais un choix plus pratique.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2019** à **07:52**

Bonjour

Je pense qu'il serait plus logique pour vous de faire le Master de Rennes.

Le Master droit chinois des affaires est plus approprié pour ceux qui souhaitent exercer en Chine ou à la limite dans des cabinets anglo saxons qui peuvent avoir de la clientèle chinoise.

Par **antmar**, le **26/06/2019** à **03:36**

[quote]limite dans des cabinets anglo saxons qui peuvent avoir de la clientèle chinoise [/quote]

Et encore ! La plupart de ces cabinets ont des bureaux en Chine continentale ou HK, ou bien des cabinets chinois qui sont leurs correspondants habituels. Ils ne feront pas du droit chinois en France par exemple, mais l'externaliseront vers leurs bureaux / correspondants chinois.

Un M2 en droit chinois des affaires servira plus à avoir une base (limitée sans la langue) de l'organisation du monde des affaires sur place, des autorités réglementaires, des grands écueils à éviter, etc. (Quoiqu'en dise la plaquette du M2 qui est sûrement grandiloquente sur le sujet!)[/quote]